

Recherche RDT, 7ème programme-cadre CE 2007-2013: programme spécifique au moyen d'actions directes par le Centre commun de recherche CCR

2005/0184(CNS) - 21/09/2005 - Document de base législatif

OBJECTIF : adopter un programme spécifique à mettre en oeuvre au moyen d'actions directes par le Centre commun de recherche (CCR) au titre du 7ème programme-cadre de la Communauté européenne pour des activités de recherche, de développement technologique et de démonstration (2007-2013).

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

CONTENU : la Commission européenne a présenté sa proposition relative à un nouveau programme de financement des activités de recherche et développement pour la période 2007-2013 (voir **COD/2005/0043**). Les programmes spécifiques proposés par la Commission mettent en œuvre les grandes lignes présentées par la Commission en avril 2005 sous le nom de 7ème programme-cadre, lequel s'articule autour de quatre grandes parties: coopération, idées, personnel, capacités.

Le présent programme spécifique vise à définir l'orientation future de ses installations internes de recherche (Centre commun de recherche). Grâce à ce programme, le CCR sera plus à même de fournir un soutien scientifique et technique solide aux services de la Commission et aux États membres, afin qu'ils puissent mettre au point des réponses adaptées aux nouvelles situations de crise et d'urgence et aux défis des grands domaines de la politique de développement.

Les travaux seront principalement axés sur les thèmes politiques suivants :

- **Thème politique 1:** Prospérité dans une société à forte intensité de connaissance : promotion de la compétitivité et de l'innovation dans des domaines tels que la sécurité des substances chimiques, la qualité et la sûreté des aliments, la biotechnologie, l'énergie, l'environnement et la santé ; Espace européen de recherche ; énergie et transports durables ; société de l'information ; sciences du vivant et biotechnologies.
- **Thème politique 2:** Solidarité et gestion responsable des ressources : soutien aux politiques de développement rural, de l'agriculture et de la pêche ; suivi de l'évolution et de l'analyse des incidences sur les ressources naturelles ; lien entre environnement et santé ; changement climatique.
- **Thème politique 3:** Sûreté et liberté : soutien aux politiques dans les domaines de la justice, liberté, sûreté et douanes (technologies de l'information) ; actions liées aux catastrophes naturelles et aux accidents technologiques ; sûreté et qualité des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.
- **Thème politique 4:** L'Europe comme partenaire mondial : sûreté planétaire (réponse aux demandes en matière d'identification des crises oubliées, d'alerte précoce sur les crises, d'évaluation des besoins d'aide humanitaire et de secours, de réaction en cas de crise et d'évaluation post-crise des dommages); coopération et développement (création d'un observatoire pour le développement durable et l'environnement dans les pays ACP).

Pour connaître les implications financières de la présente proposition, se reporter à la fiche financière.

